

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 9 mars 2022**

---

Communication n° 05/03.2022

Objet:       entretien des arbres

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons dû procéder, durant les vacances scolaires, à l'abattage d'un marronnier situé devant le collège du Chauchy.

Un grand arbre de Saint-Prex s'en est allé. Cette décision n'a pas été facile à prendre tant il faisait partie de la vie des élèves du collège du Chauchy et des promeneurs et promeneuses du bord du lac.

Ce marronnier, probablement centenaire, est malade depuis plusieurs années. Il ne donnait quasiment plus de feuilles. Après une tomographie qui a confirmé le diagnostic, à savoir que certaines branches principales de l'arbre étaient creuses et devenaient dangereuses, la décision a été prise de l'abattre.

Une consultation publique a eu lieu du 22 octobre au 10 novembre 2021. Elle n'a pas suscité d'opposition.

Le vendredi 18 février, les élèves du Chauchy sont allés lui dire aurevoir et le mardi 22 février 2022 durant les relâches l'abattage a débuté. Il aura fallu 2 jours pour en venir à bout. Deux compensations indigènes seront plantées au printemps 2023 pour laisser le temps au sol de se régénérer.

Par ailleurs, nous avons mis en consultation l'abattage de six arbres situés dans le talus entre la route cantonale et le complexe du Vieux-Moulin. Les travaux ont débuté ce mardi. Ils seront suivis de l'élagage d'autres arbres du 11 au 13 avril prochain, afin de conserver la vue sur le lac depuis la route cantonale, comme le demande le plan directeur communal.

La Municipalité

Saint-Prex, le 9 mars 2022/AG – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Anouk Gäumann, municipale, au 079 229 29 72*